



D. GREYO

Gestion de l'Espace naturel sensible des prairies du Roy



RETOURS D'EXPERIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

240 ha

DATE DE RÉALISATION

2010-2015

LOCALISATION DE L'EXPERIENCE

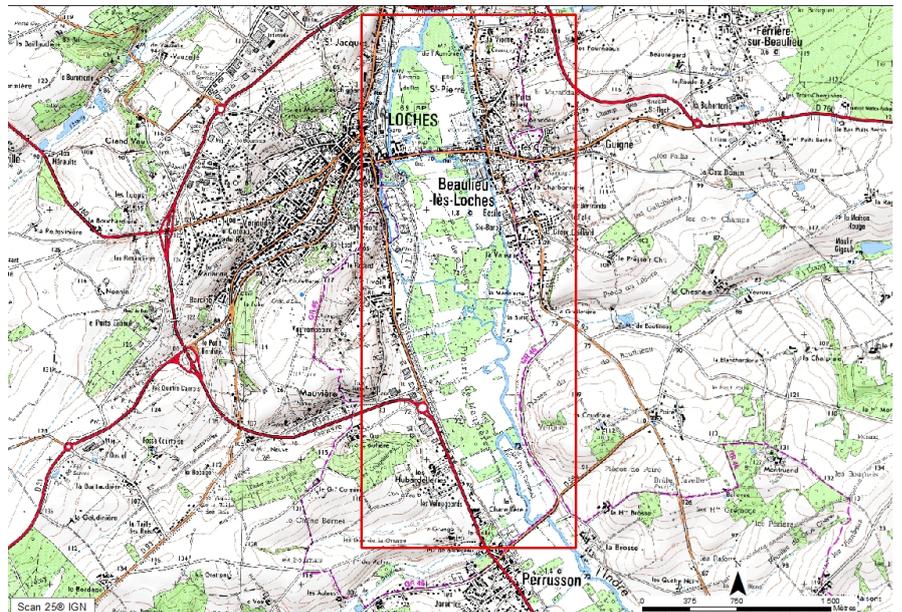
Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire
Communes de Loches, Beaulieu-
lès-Loches, Perrusson,

**TYPES DE MILIEU
CONCERNÉS PAR L'ACTION**

Milieus ouverts, Forêts
alluviales, Prairies de fauche

**ENJEUX ASSOCIÉS
À CETTE EXPERIENCE**

Mise en place de bonnes
pratiques agricoles,
Préservation des habitats
remarquables, Réhabilitation de
milieux anthropisés



Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat territorial, Espace naturel sensible

COÛT TOTAL

1 200 000
euros

FINANCEURS

AELB, Conseil régional de Centre-Val de Loire, Conseil général d'Indre-et-Loire, Loches Développement, Fonds européens.

PARTENAIRES

LPO, Sepant, ETL

Structure

NOM : Loches Développement

ADRESSE : 12 Avenue de la Liberté, 37600 Loches

TÉLÉPHONE : 04 73 63 18 27

EMAIL : albert.bardou@lochesdeveloppement.com

CONTACT : Albert Bardou

SITE WEB : www.lochesdeveloppement.com



Descriptif de la structure

La Communauté de Communes Loches Développement a été créée par l'arrêté préfectoral le 31 décembre 1995, se substituant ainsi au syndicat intercommunal pour le développement du canton de Loches. Elle a pour objet d'associer ses 20 communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration de projets communs de développement économique, touristique et social, et d'aménagement de l'espace. La Communauté de Communes Loches Développement exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences qui lui sont déléguées. Les 20 communes ont choisi de transférer les 16 domaines de compétences suivants qui ne sont donc plus du ressort des communes, mais de l'intercommunalité. Parmi ces domaines, l'environnement a une place importante avec 3 projets, les prairies du Roy, le site Natura 2000 de Champeigne et le contrat territorial Indre.

2 Site d'intervention



Loches Développement intervient depuis 1996 sur la vallée de l'Indre dans sa portion comprise entre les centres-villes de Loches, Beaulieu-lès-Loches et Perrusson. Cette vaste zone inondable d'environ 240 ha constituée de prairies humides et de boisements présente de multiples enjeux : hydrauliques, écologiques, agricoles, urbains et touristiques.

En 2003, les 240 ha de zone humide sont classés en Espace Naturel

Sensible (ENS) par le Conseil Général d'Indre-et-Loire et la Communauté de Communes Loches Développement se voit confier la gestion du site.

Outre de multiples inventaires faunistiques et floristiques réalisés sur la zone depuis une dizaine d'années, la Communauté de Communes Loches Développement a engagé un important travail d'étude sur le fonctionnement hydraulique de la vallée et de ses ouvrages. Par

ailleurs, de nombreuses réflexions sur la mise en valeur touristique et pédagogique de la Vallée de l'Indre entre Loches et Beaulieu ont également été menées durant les dernières années. Un important travail d'acquisition foncière a également été réalisé et a permis d'acquérir 130 ha.

3 Enjeux

Un important travail de diagnostic a été engagé préalablement à la définition du programme d'actions et a identifié plusieurs menaces affectant le milieu et notamment :

L'abandon progressif des pratiques de fauche et donc du processus de déprise agricole s'est accéléré (raisons économiques, motifs fonctionnels liés à la mauvaise accessibilité du site sur des parcelles privées).

Corollaire du point précédent, une dynamique d'enrichissement et de fermeture du milieu progresse également et est susceptible à terme d'être dommageable pour la diversité floristique et faunistique associée aux habitats de prairies ainsi qu'à l'unité paysagère du site (effet barrière).

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ Optimiser la **gestion hydraulique et hydroécologique** du site,
- ▶ Favoriser la **biodiversité**,
- ▶ Valoriser l'ENS d'un point de vue **touristique et pédagogique**,
- ▶ **Améliorer la connaissance** du site

Une spécialisation marquée (comme sur l'ensemble du val de l'Indre) vers la monoculture du peuplier a été vecteur d'appauvrissement écologique du milieu et risque à terme un abandon des parcelles au gré des cours du bois et des maladies parasites (puceron Laniger).

Enfin une dégradation progressive et généralisée du milieu au contact direct des franges des centres-villes est constatée avec la multiplication des actes d'incivilités (dépôts sauvages, rejets non contrôlés, etc.)

4 Actions mises en œuvre

Les objectifs ont été déclinés en 36 actions intégrées dans un plan de gestion. Seules quelques actions majeures vous seront exposées ici.

- Concernant la gestion hydraulique et hydroécologique, un aménagement de l'axe d'écoulement a été réalisé afin de permettre un meilleur accès au champs d'expansion de crue. Des tronçons de la «fausse rivière» ont été restaurés avec l'entretien de la ripisylve, création de faciès morphologiques et protections de berges végétalisées.

- Pour la biodiversité, l'action principale a été la reconversion de peupleraie notamment en prairies. L'exploitation s'est avérée assez complexe lors des années humides car peu d'entreprises étaient équipées pour ce type de milieu.

- Les prairies ont également été restaurées et entretenues. Coupes de frênes, restauration par passage de covecrop et vente de coupe de bois ont été les principales actions.

- Les roselières ont fait l'objet d'une action de restauration afin de permettre la reprise des roseaux et leur extension. Après un abatage des frênes et un brûlage des rémanents, aucune autre action a été faite afin de permettre une dynamique de recolonisation naturelle.

- Un élagage et une taille en têtard des haies ont été réalisés afin d'éviter la recolonisation progressive des prairies par les ligneux tout en maintenant la diversité de ces milieux.

- Un important travail a consisté à ouvrir le site au public par différentes interventions telles que des chemins, la mise en défend de certaines secteurs...

- Cela s'est accompagné d'actions de sensibilisation, d'organisations d'évènements culturels et de la pose de panneaux d'informations.



AMENAGEMENT DE L'AXE D'ÉCOULEMENT



RECONVERSION DE PEUPLERAIE



RESTAURATION DE ROSELIÈRES

Suivis Scientifiques

Dans le cadre des objectifs «favoriser la biodiversité» et «améliorer la connaissance du site», plusieurs suivis ont été mis en place sur la période 2010-2014 : suivi floristique, ornithologique, batrachologique et entomologique.

Le suivi de la diversité spécifique du site ainsi que le suivi des espèces patrimoniales ont permis de faire émerger des propositions pour une gestion conservatoire du site, notamment pour certaines espèces à statuts comme le Cuvré des marais ou la Gratiolle officinale.

Même s'il est encore tôt pour valider les conclusions, certaines tendances commencent à se dégager suite à l'ouverture des milieux qui paraît favorable au cortège des espèces d'oiseaux liées aux milieux aquatiques et humides. La Renoncule à feuilles d'ophioglosse, retrouvée sur de nouvelles stations, semble également en profiter.»

Nous pouvons également rajouter que pour suivre la fréquentation du site des écompteurs ont été installés aux deux principales entrées du site. Depuis leur mise en place, la fréquentation ne cesse d'augmenter, plus de 300 passages jours ont été comptabilisés sur l'été 2015.

Perspectives

Un bilan est en cours de réalisation. Il permettra d'avoir un regard critique sur toutes les actions menées dans les prairies du Roy pendant la période 2010-2014. Les conclusions seront la base pour proposer des actions pertinentes à conduire sur la période 2016-2024, pour conjuguer la préservation et la mise en valeur des prairies et de la zone humide.



© A. Bérédou

Résultats

50 ha de peupleraie
abattue

8 ha prairies restaurées

1 km
DE FOSSÉS RESTAURÉS.

130 ha
CONVENTIONNÉS AVEC 10
AGRICULTEURS DONT 8 EN PRÊT
À USAGE GRATUIT.

1000 m
DE HAIE TAILLÉE EN TÊTARD.

400 passages/jour

15 panneaux
d'interprétation
ET 27 BORNES NATURES, 10
BORNES INDICATRICES, 2 TABLES
DE LECTURES DU PAYSAGE, 2
PLANIMÈTRES